DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1er AVRIL 2026 à 19H00

N°038-2026 – Désignation d'un conseiller municipal référent Sécurité routière
Conseillers en exercice : **29** - Présents : **27** - Excusé avec pouvoir : **1** - Excusé sans pouvoir : **0** Absente : **1** – Votants : **28**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 1er AVRIL, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 26 mars 2026,** sous la présidence de **Madame Rita MONTEIRO, 1ère Adjointe.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mesdames, Messieurs :
BACHELET Thierry, BIRRAUX François, BERNARD Jean-Luc, BOZONNET Antoine, CHAUDET Lydie, CORTEL Sonia, COUTURIER Thierry, DAHOUI Mélanie, DELEPINE Emmanuel, DESVIGNES Emmanuel, DOUVRE Evelyne, DRUET Marion, GAUDIN Philippe, GUIOT Audrey, LAGARDE Olivier, LEAO Lydia, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RODET Pascaline, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, SEVOZ Murielle, USEO Pierre, VIGNAGA Isabelle.

ÉTAIT EXCUSÉ AVEC POUVOIR :
Monsieur Guillaume FAUVET (a donné pouvoir à Rita MONTEIRO).

ÉTAIT ABSENTE :
Madame Patricia TRICHOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Francis SCHWINTNER** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Il convient de désigner au sein du conseil municipal un élu qui serait le « correspondant sécurité routière » de la commune.
Le rôle de ce dernier consisterait principalement à :
- être l'interlocuteur reconnu en matière de sécurité routière,
- diffuser la culture sécurité routière dans la commune ;
- animer une politique de sécurité routière au niveau de la commune ;
- mobiliser les acteurs locaux ;
- participer au réseau des élus référents sécurité routière.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur François BIRRAUX comme élu référent Sécurité Routière.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

La Présidente,
Rita MONTEIRO

Le Secrétaire,
Francis SCHWINTNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210103446-20260401-038-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/04/2026
Publication : 08/04/2026